

Carte 7– Localisation des parkings à mettre en défens

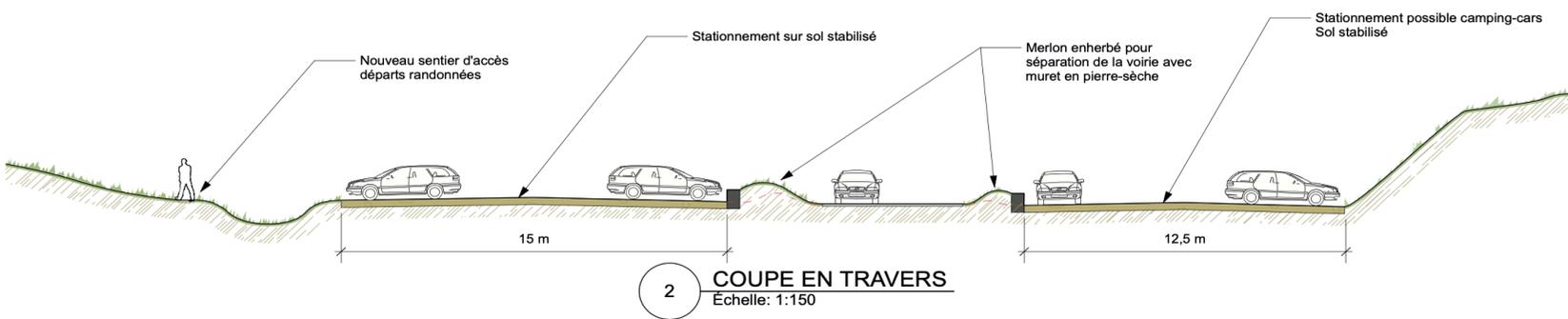
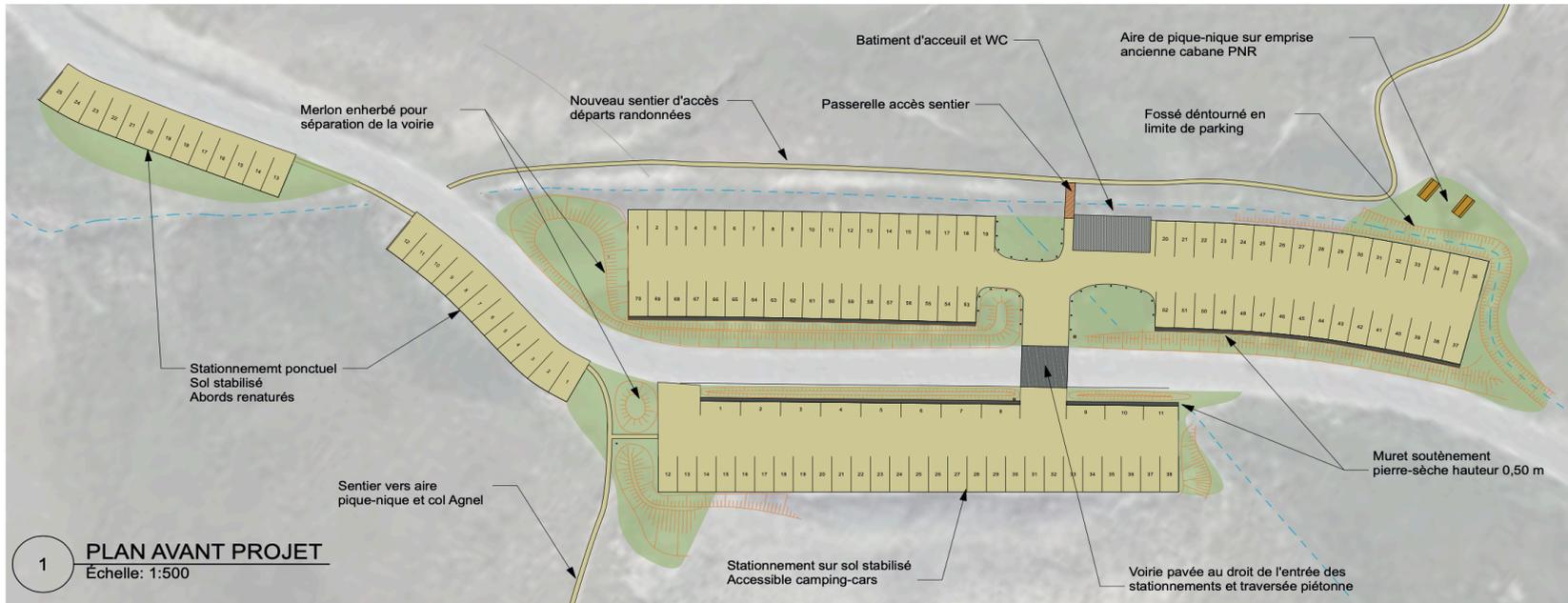


Carte 8– Localisation des travaux de Parking au sein du Col Agnel





Carte 10– Localisation des travaux de requalification des parkings au sein du Col vieux, avant-projet



2/5

Description de l'aire d'étude



Les différentes zones d'intervention sont localisées à une altitude comprise entre 2 600 m au niveau de la zone de stationnement du Col Vieux à 2 750 m au niveau du Col Agnel sur alternance de roches et éléments basiques (Alternances schisto-calcaires, Calcaires blancs et calcaires à cherts marmorisés, Eboulis soliflués, Eboulis et moraine mêlés, Métagabbros variés ou indifférenciés). Situé à l'étage alpin, la végétation naturelle est typique des sommets des Alpes du Sud et plus particulièrement de la petite région naturelle du « Briançonnais – Queyras ».

La cartographie des végétations potentielles (ECOLAB, 2013) indique que ce secteur se situe au sein de la série de la série des pelouses alpines calcicoles et des tourbières acides à Sphaignes. A une échelle plus fine, d'après la Carte de Végétation de France au 1/200 000ème des alentours de Tignes-Larches (BARBERO M., CADEL G., GENSAC P., OZENDA P., RICHARD L., 1990), l'aire d'étude se situe au sein de la série de l'alpin sur calcaire où les associations sur rochers appartiennent au *Potentillion caulescentis* et celles d'éboulis au *Thlaspeion rotundifoliae*. Néanmoins, la composition du substrat géologique alternant entre les schistes lustrés et les calcaires blancs font que l'on se rapproche plus de la série de l'alpin sur schistes lustrés, ce dernier jouant le rôle de support à la fois carbonaté et silicaté. Ainsi, sur les pentes, l'évolution et l'acidification des profils sont freinées. Les pelouses xéro- et mésoxérophiles montrent un mélange des espèces du *Seslerion caeruleae* (calciphile) et du *Festucion variae* (acidophile). Les dépressions montrent des processus d'acidification et l'apparition de quelques pelouses du *Caricion curvulae*.

Ainsi, la végétation de l'Aer s'organise en fonction de l'altitude, des conditions de pente, de sol et de durée d'enneigement. Elle est constituée par :

- ➔ Majoritairement, au sein des dépressions de la partie basse de l'Aer, des **pelouses acidophiles mésophiles alpigènes à Laïche courbée (EUNIS : E4.341)**. Bien représenté au niveau local et peu menacée, elle ne présente qu'un enjeu de conservation jugé faible localement avec ponctuellement, en mosaïque au niveau des secteurs dépourvus de neige pendant moins de 2 mois, des **fourrés des combes à neiges acidoclines boréo-alpines à *Salix herbacea* (EUNIS : F2.11)** dont l'enjeu est jugé faible au niveau local ;



Photo 2- Pelouse acidophiles mésophile alpigènes à Laïche courbée au sein d'une dépression

- ➔ Sur les substrats calciclins de la partie haute de l'Aer, dans les mêmes conditions d'enneigement, des **communautés boréo-alpines calciclins des combes à neige à Saules en espalier (EUNIS : F2.121)** dont l'enjeu de conservation au niveau local est également jugé faible ;



Photo 3- Communautés boréo-alpines calciclins des combes à neige à Saules en espalier

- ➔ des **falaises calcaires héliophile alpines (EUNIS : H3.251)**, cet habitat pouvant être rattaché à l'habitat d'intérêt communautaire **8210 « Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique »** d'enjeu local de conservation jugé faible et correspond plus particulièrement à l'habitat élémentaire 8210-12 « Falaises calcaires subalpines à alpines, des Alpes » et notamment la variation des Alpes du Sud correspondant aux falaises à Primevère marginée et Valériane saliunca [*Primula marginatae-Valerianetum saliuncae*], avec en plus : *Draba dubia*, *Artemisia glacialis*, *Artemisia genipi* et pouvant également abriter des individus d'Androsace de Suisse (*Androsace helvetica*) et d'A. pubescente (*A. pubescens*), espèces protégée au niveau national.
- ➔ Des **éboulis alpins sur calcschistes (EUNIS : H2.41)**, cet habitat pouvant être rattaché à l'habitat d'intérêt communautaire **8120 « Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique »** d'enjeu local de conservation jugé modéré et correspond plus particulièrement à l'habitat élémentaire 8120-1 « Éboulis de calcschistes subalpines à niveaux des Alpes »



Photo 4- éboulis alpins sur calcschistes

En outre, l'AER est également traversé par de nombreux ruisseaux qui permettent la présence d'une végétation particulière en fonction de l'humidité du sol. Il s'agit notamment :

- Des **Communautés arctico-alpines des ruisseaux de montagnes (EUNIS : D4.2)**, dont l'enjeu de conservation est jugé fort au niveau local et qui correspondent à l'habitat d'intérêt communautaire **7240 « Formations pionnières alpines du *Caricion bicoloris-atrofuscae* »** et plus particulièrement de l'habitat élémentaire 7240-1 « Groupements pionniers des bords de torrents alpins » sur pentes faibles ou nulles, situées en fond de vallon où se développe les espèces protégées comme la Laïche à deux couleurs (*Carex bicolor*) et le Jonc arctique (*Juncus arcticus*) ;

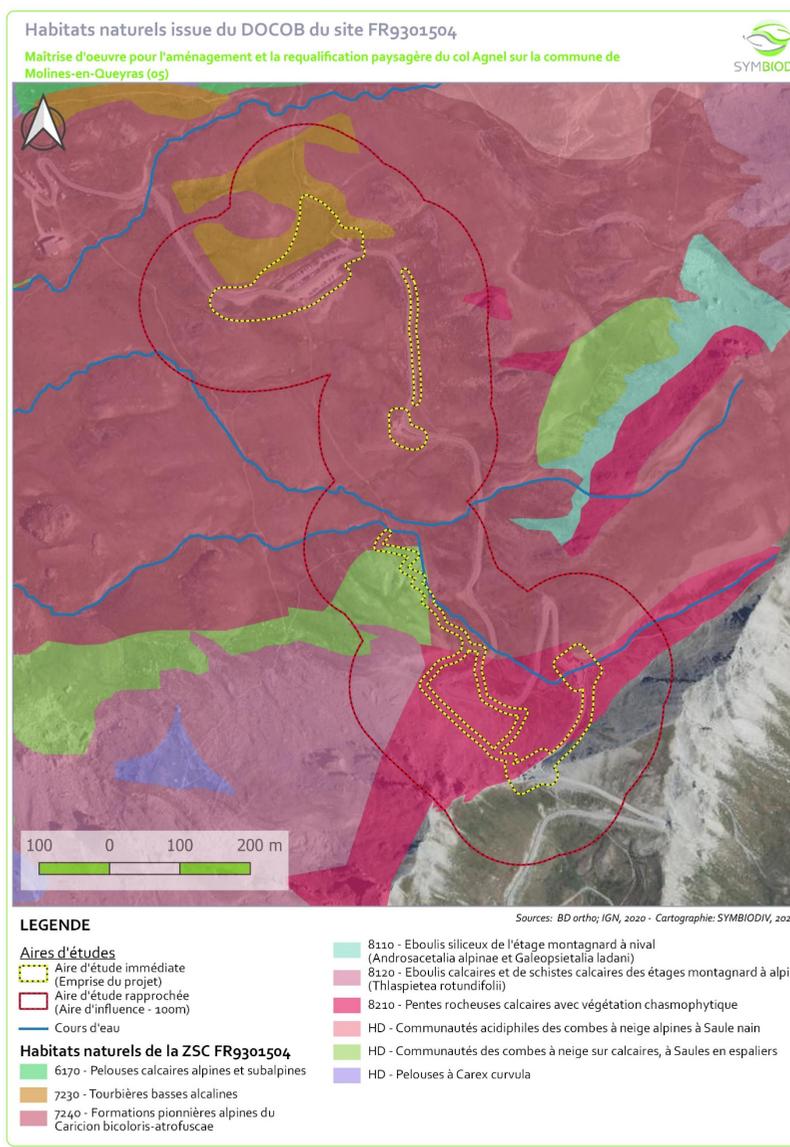
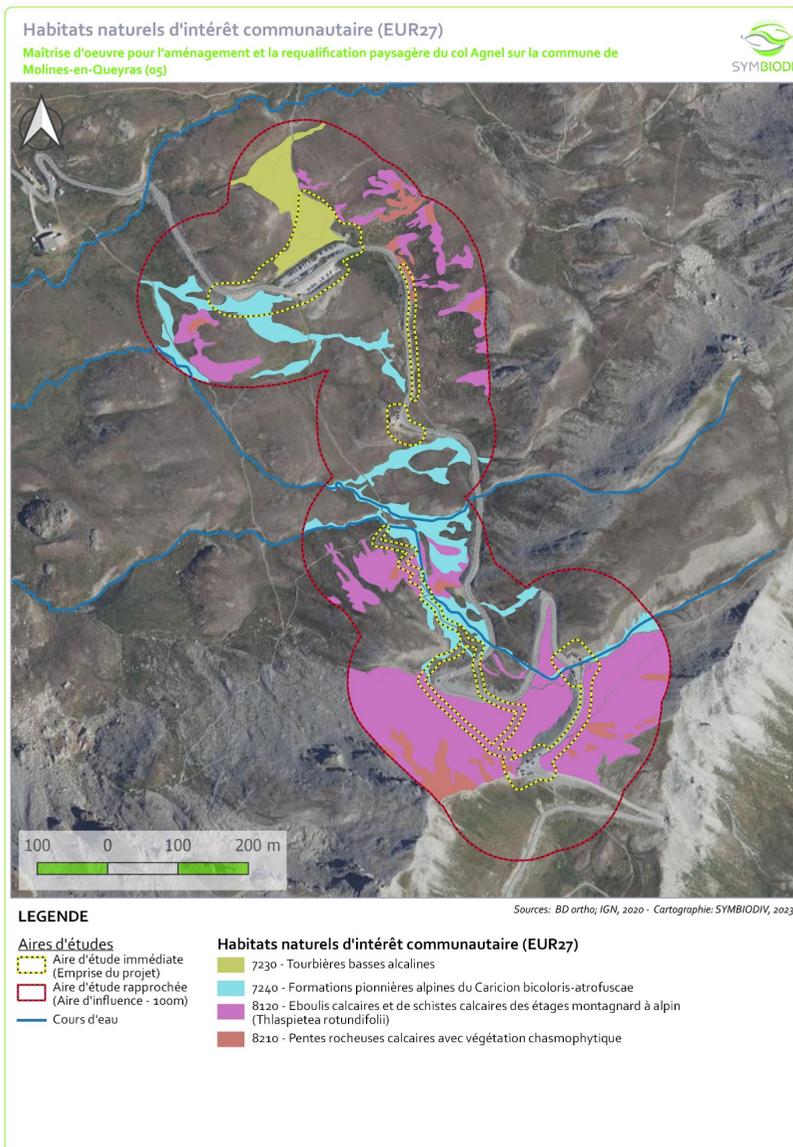


Photo 5- Ruisseau de montagne pouvant accueillir les communautés arctico-alpines

- Une **végétation en mosaïque de bas-marais à *Carex davalliana* et péri-alpins à Laïche noire (EUNIS : D4.13 x D2.221)** dont l'enjeu de conservation est jugé modéré au niveau local qui peut être rattachée à l'habitat d'intérêt communautaire **7230 « Tourbières basses alcalines »** et plus particulièrement à l'habitat élémentaire 7230-1 « Végétation des bas-marais neutro-alcalins » (D4.13 / 54.23) notamment au nord de la zone de stationnement du Col Vieux ;

L'ensemble des habitats d'intérêt communautaire et des espèces protégées est superposé à l'avant-projet et localisé au sein des cartes ci-après.

Carte 11 – Localisation des habitats d'intérêt communautaire–



Carte 12 – Localisation des espèces protégées et synthèse des enjeux écologiques

